

un plan partiel d'affectation pour l'avenir de l'Ecole hôtelière de Lausanne

De renommée internationale, l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) va agrandir son site et modifier son accès. La Ville souhaite favoriser ce développement; elle mettra à disposition de nouveaux terrains prélevés sur une partie de la zone intermédiaire voisine située en aval. Avec plus de 1700 étudiants et près de 400 collaborateurs, l'EHL souhaite poursuivre son développement. Elle est la seule, dans sa branche, reconnue par la Confédération.

Le lieu-dit « En Cojonnex » est l'un des quatre sites d'exception de l'agglomération qui se prêtent à l'accueil d'activités économiques importantes, selon le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Il présente des qualités exceptionnelles, notamment pour le développement économique, social et culturel du canton, voire du pays. Le site est essentiellement occupé par les bâtiments de l'EHL (école et logements des étudiants). Les bâtiments scolaires entourent une esplanade offrant une vue attractive sur les forêts alentour et les Alpes savoyardes.

Première institution du genre créée au monde, l'EHL est aujourd'hui encore un lieu de formation de renommée mondiale. Basée depuis 37 ans au Chalet-à-Gobet, l'école compte aujourd'hui plus de 1'700 étudiants. C'est un moteur pour l'économie vaudoise et une vitrine exceptionnelle pour l'image de la Ville et de la Suisse entière. Son développement repose sur une extension des locaux, ce qui nécessite une modification du plan d'extension cantonal qui date de 1974 ainsi que du plan partiel d'affectation (PPA) de 1992.

Le périmètre du PPA est situé au sud du col du Chalet-à-Gobet, point de partage des eaux entre les bassins versants de La Broye, du Talent, du Flon et de la Paudèze. En limite du massif forestier du Jorat, entre les collines boisées du Bois de Peccaud et du Bois Clos, le PPA occupe en partie le haut du vallon du Flon Morand, traversé par la route cantonale RC 601. Le PPA est situé en rive droite, il domine la route cantonale. L'accès actuel au site se fait principalement par la Route de Cojonnex. Un accès futur sera créé par un giratoire sur la RC 601. Il assurera l'accès au site et préservera la tranquillité des habitants des quartiers environnants.

Une première séance publique de présentation du PPA a eu lieu début 2008, puis plus récemment, en 2011, afin d'informer les voisins et les riverains. La Municipalité se réjouit d'accompagner ce projet de développement de l'EHL, qui permettra de créer une nouvelle porte d'entrée au Nord de la ville. C'est un élément essentiel, du point de vue de la formation et pour le renforcement de l'image de Lausanne.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Rémi Walbaum, directeur des opérations et de l'administration, 021 785 11 11**

Lausanne, le 20 janvier 2012